

## Tableau des équipements obligatoires par discipline (pour les entrainements et les compétitions)

DISCIPLINE	PROTECTION DU CORPS	GANTS	PROTECTION PECTORALE / DORSALE	CASQUE
CCR	Combinaison de cuir 1 pièce Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Dorsale : Obligatoire	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05
DRAGSTER	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces Doublure synthétique interdite.	Cuir	Dorsale : Obligatoire	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05
COURSES SUR PISTE	Combinaison de cuir 1 pièce Matériau synthétique autorisé si conforme (FIM, 65 - 07 - 65 – 08).	Cuir	Dorsale* : Obligatoire (voir les Règlements CCP).	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05
TRIAL	Vêtement en tissu ou cuir qui couvre totalement les bras.	Obligatoires	Dorsale : Recommandée. Obligatoire dans le cadre de certains Championnats de France	ECE 22/05
ENDURO ENUDRANCE TT	Vêtement en cuir ou matériaux équivalents.	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et Dorsale* : Obligatoire	Norme FIM FFM Intégral obligatoire**, ECE 22/05
RALLYES ROUTIERS	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces.	Cuir ou matière équivalente	Dorsale : Obligatoire	ECE 22/05
MOTOCROSS	Vêtement en matière résistante qui couvre les bras.	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et Dorsale* : Obligatoire	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05
SUPERMOTARD	Combinaison de cuir 1 pièce ou matériaux équivalents. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Dorsale : Obligatoire	Norme FIM FFM Intégral obligatoire, ECE 22/05

**Les casques de plus de 5 ans ou en mauvais états, pourront être retirés par les commissaires techniques. Le port de bottes en cuir ou en matériaux synthétiques (homologués) est obligatoire.**

**Norme CE obligatoire et label FFM.**

**Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM :**

- pour les protections pectorales, la norme EN 14021 est recommandée ;
- pour les protections dorsales, la norme EN 1621-1 ou 1621-2 est obligatoire ~~sauf dispositions spécifiques définies dans un règlement de Championnat de France.~~

**\*\* sauf dispositions différentes définies par la Commission d'Enduro**